

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2008

COMMUNE D'AMBLEVILLE

L'an deux mil huit, le 23 mai, à 20H, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Mme SOREL, Maire

Date de convocation : le 19 mai 2008

Date d'affichage : le 19 mai 2008

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 8 Absents : 3

Présents : Mmes Martine DELILLE, Claudine ERNOTTE, Lydia MILCZAREK, Valérie GAUTROT, Martine SOREL – Mrs Olivier ROUSSELET, Laurent DESCHAMPS, Frédéric BOUTELOUP

Absents excusés : Patricia DEHANT, Barbara DESLAVIERE, Philippe BOUILLETTE

Mme Lydia MILCZAREK a été nommée Secrétaire

ORDRE DU JOUR

1° POINTS SUR LES DIFFERENTES COMMISSIONS :

a)- Commission Animation présentée par Lydia MILCZAREK

- Noël des enfants d'AMBLEVILLE le dimanche 14 décembre. La commission a retenu le spectacle de la troupe LEON et BARNABE (basée à Buhy) spectacle de 45 à 50 mn pour un coût de 810 €, la troupe fournit tout le matériel son et lumière

- Les bonbons seront commandés à la Société VAL GOURMAND (2,09 € le sachet)

- En ce qui concerne les jouets nous changeons de fournisseurs et nous adressons à la Société PINTER qui a édité, (spécialement et gratuitement pour AMBLEVILLE) un catalogue par famille, il sera distribué les 7 et 8 juin, retour demandé en mairie pour le 22 juin au plus tard

Compte tenu du coût du spectacle la question se pose de faire venir la calèche ou de décorer nous-mêmes une remorque, pour le tour du village avec le Père Noël le matin du 14 décembre.

b) Commission Communication – présentée par Valérie GAUTROT

- Un journal est prévu en juin, Valérie a cerné avec Mme le Maire les sujets à aborder et doit maintenant le rédiger avec l'aide de Claudine. Il est également prévu la réalisation de l'invitation pour la fête du village du 29 juin, la rédaction d'un sondage (aire de jeux) ainsi que la lettre au Père Noël qui sera jointe au catalogue pour le choix du jouet

c) Commission Travaux - présentée par Laurent DESCHAMPS

- Laurent indique que les travaux de la salle du Conseil ont commencé la dalle de béton est coulée, le carrelage sera posé la semaine du 26 mai, les travaux de peinture devraient commencer la semaine du 3 juin.

Nous attendons un 2^e devis pour les travaux de reconstruction du mur du cimetière et de la rampe d'accès handicapés.

Nous avons doté le secrétariat d'une nouvelle imprimante multi fonctions plus performante, (couleurs, scanner, fax) Laurent se propose de venir l'installer.

- Olivier nous dit que le terrain de boules est terminé et qu'il faut respecter maintenant un temps de séchage d'un mois, il demande si Bernard peut engazonner autour. Merci à Olivier, Frédéric et ceux qui les ont efficacement aidés (famille et amis) à construire cet espace convivial en prêtant du matériel et que nous inviterons pour l'inauguration le jour de la fête du village.

d) Commission Finances - présentée par Martine DELILLE

- Martine précise que toutes les dépenses engagées sont prévues au budget et nous informe qu'elle assistera le 6 juin à un stage de Préparation et Exécution du Budget Communal organisé par l'Union des Maires du Val d'Oise.

Madame le Maire remercie les commissions pour le travail accompli

2° PERMANENCES PENDANT LES VACANCES D'ETE DE CECILE

En juillet du 4 juillet au 19 juillet inclus,

- permanences les mercredis 9 et 16 juillet de 17h à 19h

les samedis 12 et 19 juillet de 10h à 11h

En août du 11 au 23 août inclus

- permanences les mercredis 13 et 20 août de 17 à 19h

3° DISSOLUTION DU SYNDICAT MIXTE D'ETUDES et de REALISATION du CONTRAT REGIONAL DU VEXIN OCCIDENTAL

Ce syndicat mixte d'études et de réalisation du contrat régional du Vexin Occidental, auquel notre commune appartient a été créé par arrêté préfectoral du 14 mai 1981. Ce Syndicat ayant achevé l'opération qu'il avait pour objet de conduire, n'a plus d'activités depuis une dizaine d'années et doit par conséquent être dissout de plein droit.

Le Conseil à l'unanimité prend acte de la dissolution de ce syndicat et adopte la répartition de son solde du compte au Trésor, soit 117,72 € pour AMBLEVILLE

3° AIRE DE JEUX PENDANT LES VACANCES D'ETE DANS LA COUR DE L'ECOLE

Un sondage va être effectué auprès des familles concernées pour savoir si cet espace correspond à un besoin, il n'est pas question pour la municipalité d'engager des dépenses de jeux à fonds perdus.

4° INFORMATIONS DIVERSES :

Commission communale des Impôts directs

- Martine SOREL indique que la municipalité doit obligatoirement constituer une COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS, qui se réunit une fois par an pour revaloriser les valeurs locatives. Cette commission est constituée, en plus du Maire Présidente de droit, de 12 membres titulaires et 12 membres suppléants parmi lesquels 6 de chaque seront nommés par la Direction des Impôts pour siéger à cette commission.

Parmi les 12 titulaires paraissent des membres du conseil, un habitant s'acquittant de la taxe professionnelle, un membre résidant hors commune et un possédant des bois, les suppléants étant désignés en parallèle parmi les habitants. Devant l'urgence de la constitution de cette commission et après s'en être informée auprès d'autres communes, Mme le Maire a « pioché » dans la liste électorale, les habitants désignés en seront informés.

Jury d'Assises

- Mme le Maire informe que le tirage au sort du Jury d'Assises aura lieu le jeudi 5 à BRAY et LU, Claudine Ernotte propose d'y participer, la personne retenue sera informée.

Contrat de bassin de l'Aubette de Magny

- Valérie GAUTROT et Martine SOREL se sont rendues au PNR le 21 mai afin d'étudier le document de programmation de l'ensemble des opérations liées à la gestion de l'eau sur le territoire. Document complexe qui demande une étude approfondie et les conclusions ou remarques du Conseil concernant cette étude étant à rendre pour la mi-juin, Mme le Maire propose une réunion le 5 juin à 20H. Les membres du Conseil qui le peuvent sont chaleureusement invités à y participer, compte tenu des enjeux. Elle propose également à Jacques PRUVOST qui a participé lors du dernier mandat à plusieurs réunions sur ce sujet de se joindre à eux, ainsi qu'à Claude ERNOTTE présent dans la salle. Tous deux acceptent.

Dossiers de subventions

- Mme le Maire informe le Conseil que la Sous Préfecture a accusé réception des dossiers de subventions, qu'ils sont complets et que nous pouvons commencer les travaux. Elle informe également le Conseil que le PNR a déjà donné un accord de principe pour l'attribution d'une subvention de 70% pour la reconstruction du mur du cimetière et la rampe et que le secrétariat de M. HOUILLON député du Val d'Oise l'a informée qu'une subvention de 20% pour ces mêmes travaux serait accordée, il resterait donc 10% à financer par la commune.

Réunion du SIRS du 23 mai 2008

- Mme le Maire informe que lors de la dernière réunion du SIRS, il a été évoqué la possibilité d'élargir les horaires de garderie le matin et le soir, une enquête sera diligentée auprès des familles concernées pour connaître leurs désirs en la matière. M. BRETON Maire de HODENT, informe les représentants des communes du départ à la retraite de Mme VARET, qui assurait les cours d'anglais en CE1, CM1 et CM2 et étudie avec l'Education Nationale les modalités de son remplacement.

- Mme le Maire fait part au Conseil d'un courrier émanant de M. THOMAS de REVOGE, concernant le mauvais état des tombes FILLEUL d'AMERTOT, famille qui a donné en 1815 le terrain de l'actuel cimetière. Et demande s'il ne serait pas possible à la Municipalité de consolider la maçonnerie de ces deux tombes. Mme SOREL fait lecture de sa réponse à M. de REVOGE, lui rappelant que les familles doivent entretenir les tombes de leurs défunts.

- Mme le Maire informe le Conseil de sa nomination au Conseil d'Administration de l'Association des Maires et Adjoints du Canton de Magny et de sa participation à la commission Aménagement et Patrimoine du PNR.

- Mme le Maire précise que les réunions suivantes sont prévues :

- le jeudi 5 juin à 17H en Mairie avec M. GAUTIER architecte du PNR au sujet de la charte paysagère

- le jeudi 19 juin à 9H30 en Mairie avec M. DANTON chargé de l'aménagement au PNR

- le jeudi 26 juin à 15h en Mairie avec M.Piedvache de la DDEA

et invite les membres du Conseil intéressés à y participer.

QUESTIONS DIVERSES :

Jacques PRUVOST demande ce qu'il en est de l'assainissement collectif, Mme le Maire rappelle que le schéma directeur d'assainissement arrêté en 2004 ne prévoit pas d'assainissement collectif, compte tenu du coût des installations et de l'augmentation du prix du m³ de l'eau que cela entraînerait, Jacques demande s'il ne serait pas possible de faire appel à une entreprise pour faire une étude, Mme le Maire précise que dans ce cas, les frais d'étude seraient à la charge de la commune, le SIAA ayant déjà pris en charge les frais occasionnés par l'élaboration du schéma directeur.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23H

Le Maire

Martine SOREL